

Monsieur le Directeur Académique,

Le président Emmanuel Macron a annoncé une fermeture des écoles, dont personne ne voulait, mais qui devient hélas nécessaire. Cette fermeture ne se fera en fait que sur 3 ou 3,5 jours, mais elle se fera à nouveau sans aucune anticipation de la part de notre ministre et de la DGESCO.

La profession nous a énormément sollicités aujourd'hui, et nous attendons une clarification urgente concernant l'accueil des enfants de personnels dits prioritaires. En effet, les enseignants s'interrogent sur le fait que chaque école devra rester ouverte et accueillir ces élèves. Nous comprenons bien que le brassage entre élèves doit être évité, mais nous vous rappelons que depuis des mois un nombre important d'enseignants n'a pas été remplacé, et dans ces situations le brassage a été fait sans que la hiérarchie ne s'en émeuve ni ne l'empêche.

Les collègues refusent de mettre en place un travail en distanciel tout en étant en présentiel dans leur classe et école pour accueillir les enfants dits prioritaires.

Le ministère a rappelé ce matin aux Organisations Syndicales, que si les structures scolaires devaient être ouvertes, il n'y avait pas de caractère obligatoire pour les enseignants à être présents dans les écoles et qu'un maillage territorial était à définir localement. Par ailleurs, il a annoncé que cet accueil se ferait à nouveau sur la base du volontariat.

Nous vous alertons depuis un an maintenant, les collègues adjoint·es et directeur·rices sont épuisé·es et il n'est pas concevable de leur demander d'organiser en catastrophe un enseignement à distance en parallèle d'un enseignement en présentiel.

Nous vous demandons donc de clarifier la situation à l'échelle du département, pour que les choses s'organisent rapidement afin d'accueillir ces enfants dans les meilleures conditions durant la semaine, sur des lieux regroupés, comme c'était le cas l'année dernière.

Comme nous vous l'avions demandé il y a un an pour la même occasion, les collègues directeur·rices doivent être destinataires de la communication qui a été faite aux mairies afin que les échanges soient facilités avec les élus.

Nous savons que la situation est certainement compliquée à organiser pour les services, mais nous vous remercions de bien vouloir nous tenir informé·es rapidement par mail ou par téléphone de l'organisation arrêtée afin que nous puissions répondre à nos collègues et être des relais d'information, car en tant que représentants des personnels, de nombreux enseignants s'adressent à nous.

Nous vous remercions donc de l'intérêt que vous porterez à notre courrier et nous vous prions de croire en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Lydie PALPACUER et Julie COUPRIE  
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 79